

COMMUNE DE JENLAIN
République française, Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes sur Helpe

COMPTE RENDU

Séance ordinaire du 19 janvier 2022, convocation en date du 13 janvier.

Nombre de membres : 15. En exercice ayant pris part à la délibération : 15 jusque 20 heures ;
14 par la suite

L'an deux mille vingt deux le mercredi 19 janvier à 19h30 , le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle des fêtes de la mairie de Jenlain sous la présidence de monsieur Johan Dremaux, Maire du village.

La séance s'est déroulée selon un protocole sanitaire strict avec le respect de la distanciation et le port du masque.

Etaient présents : MM. et MMES DREMAUX, LIENARD, PORTIER, LEGRAND, HENNIAUX, HOUZIAUX, TERPOORTER, SZABLA, JURAIN, DERCHEZ, LANGLET, BULTOT, MENDOLA, GILLARD, GRAVEZ.

Départ de M. Gravez pour raison impérative à 20 heures.

Secrétaire de séance : Mme Henniaux

Approbation du dernier Compte-rendu de conseil municipal du 18 novembre 2021

Aucune objection

Ordre du jour :

Convention pour la création d'un service commun entre la ccpm et les communes

M. le Maire fait le point sur les services rendus par la communauté aux différentes communes. Le délégué communautaire donne des exemples dont a bénéficié la commune de Jenlain.

M. le Maire propose d'adhérer à la convention pour la création d'un service intercommunal de conseils au niveau des commandes publiques ou des travaux d'ampleur.

Le coût : 15 centimes par habitant.

La création du service intercommunal est subordonnée à l'adhésion de la majorité des communes de la ccpm.

L'ensemble du Conseil se prononce pour l'adhésion.

Vote : 14 pour

Adhésion du Pays de Mormal au SIAVED (syndicat intercommunal pour la valorisation et l'élimination des déchets)

Objectif national de 75 % de recyclage non atteint (68 % pour la ccpm) donc généralisation future du tri de tous les plastiques. Citeo (organisme indépendant) finance les communautés qui respectent le nouveau label.

La collecte et le traitement des déchets vont connaître des évolutions dans les prochains mois. Dès 2023, l'Etat nous oblige à étendre les consignes de tri « pour mieux trier les plastiques ».

Parallèlement les taxes imposées par l'Etat aux activités polluantes (TGAP) (dont par exemple l'incinération des déchets) sont en constante augmentation, pesant ainsi sur le budget relatif au

traitement des déchets.

Pas de délibération pour l'instant pour l'adhésion. Convention d'entente ordonnée par M. le Préfet aux communautés en attendant consultations juridiques.

Créance irrécouvrable

Demande de statuer pour une créance irrécouvrable de 204 euros (location de la salle des fêtes en mars 2017)

Vote : **14 pour**

Questions et informations diverses

Recherche d'un médecin

La solution de tutorer un auxiliaire médical par un médecin en exercice proposée par l'ARS n'est pas envisageable. M. le Maire continue de rechercher activement un médecin.

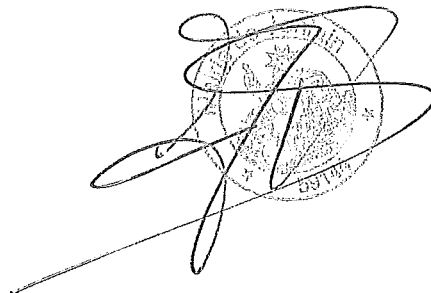
Distribution du bulletin municipal

Le bulletin est en cours de finalisation. Constitution des équipes de distribution.

Fin de la séance : 21 heures

La séance est suivie d'une réunion de la commission Travaux

Le Maire, Johan Dremaux

A circular official stamp is partially obscured by a large, handwritten signature in black ink. The signature is written in a cursive style and extends across the stamp. The stamp itself contains some illegible text and a central emblem.